

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 24 novembre 2025

LE CEREMA ET LE CNES SIGNENT UN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER L'USAGE DU SPATIAL AU SERVICE DES TERRITOIRES, DE LA GESTION DES RISQUES ET DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À l'occasion du Salon des maires et des collectivités territoriales 2025, le Cerema et le Centre National d'Études Spatiales (CNES) ont annoncé la signature d'un accord-cadre de partenariat visant à renforcer leurs actions conjointes pour promouvoir et déployer les données et services issus des technologies spatiales au bénéfice de l'action publique, des collectivités territoriales et du développement durable.

Ce partenariat, conclu pour une durée de cinq ans, consolide une coopération dans plusieurs domaines prioritaires :

- **Promotion et diffusion des outils et données satellitaires** (dont la valorisation des données Copernicus) auprès des autorités publiques ;
- **Développement d'applications métiers basées sur l'observation de la Terre** : jumeau numérique des territoires, surveillance des infrastructures, suivi de la mobilité, cartographie de la surchauffe urbaine ;
- **Renforcement du Space for Climate Observatory (SCO)¹** et participation conjointe aux appels à projets ;
- **Actions conjointes à l'international**, réalisation de démonstrateurs et coordination sur les normes internationales ;
- **Collaborations de recherche** (télédétection multi-capteurs, interférométrie SAR, hydraulique SWOT, éclairage nocturne, etc.) ;

La gouvernance du partenariat repose sur un comité de pilotage annuel et un comité technique se réunissant au moins deux fois par an, ainsi que sur des groupes de travail dédiés et des accords de coopération spécifiques pour les projets majeurs. Les règles relatives à la confidentialité, à la

¹ Déclinaison nationale de l'initiative internationale, le SCO France a pour vocation de rassembler la communauté scientifique, les autorités publiques et les entreprises autour de solutions d'atténuation et d'adaptation aux impacts du changement climatique.

propriété intellectuelle, à la communication et à l'accueil de personnels sont précisées dans l'accord-cadre.

« Ce partenariat unit l'expertise spatiale du CNES et la connaissance opérationnelle des territoires du Cerema pour délivrer des services concrets aux acteurs publics et aux collectivités »



*De gauche à droite : Pascal Berteaud, Directeur général du Cerema et Laurence Monnoyer-Smith, Directrice de la Délégation au Développement Durable du CNES
©Cerema, Jean-claude Guilloux*

Quelques services pour mieux aménager grâce aux données satellitaires :

Cartographie nationale des Local Climate Zone (LCZ) :

- Un service gratuit de pré-diagnostic de la sensibilité des villes et quartiers aux canicules
- Service qui couvre 12 000 communes, 44 millions d'habitants, 88 plus grandes aires urbaines

Suivi national des extinctions nocturnes :

- Un suivi dans le temps de l'éclairage nocturne à l'échelle communale (données VIIRS/NASA)
- 10 ans d'état des lieux des pratiques d'éclairage de plus de 19 000 communes

Autres services envisagés grâce au partenariat :

- Chaleur urbaine : production de données Local Climate Zone (LCZ) pour les Outre-mer.
- Végétalisation : production de données détaillées de végétation
- Désimperméabilisation : croisement de données pour identifier les secteurs les plus pertinents à désimperméabiliser.
- Risque inondation : production de données dérivées d'images satellite à partir des hauteurs que peut atteindre l'eau dans les zones inondées pour mettre en place des solutions de prévention
- Recul du trait de côte : calcul de l'indicateur national de l'érosion côtière.

CONTACT PRESSE

Cerema

Patricia LEDOUX

Responsable communication

06 62 98 94 22 – presse@cerema.fr



À propos du Cerema

Au cœur des missions qui lui sont confiées par les ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique, le Cerema accompagne les territoires dans leur adaptation au changement climatique grâce à une expertise et des solutions de référence.

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain.

Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Ses équipes multidisciplinaires sont présentes sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer avec 27 implantations.

www.cerema.fr